

DÉFONCE DE CONSOMMATEURS...

P6



*Mort dramatique
du jeune Badr*

**Le meurtrier n'en
serait pas à son
premier crime...**

P5

le Canard Libéré



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Dix-septième année N°740 vendredi 11 août 2023 - 8 DH -

Directeur de la publication Abdellah Chankou

Vie associative

LE SUN BEACH SANS RESTAURANT !

Dans une correspondance en date du 28 juillet 2023, les membres ont été invités par le président du club Mehdi Bensouda à ramener leur propre nourriture. Pour un club très sélect, le coup est dur à digérer...

P8



Note de cadrage : Akhhanouch appelle ses ministres à se serrer la ceinture



ZAG

Confus **DE CANARD**

Discours du Trône

**Cessons de faire semblant
et soyons sérieux...**

P3

Les Lionnes de l'Atlas au Mondial féminin

**Éliminées mais pas du
coeur du public...**

P11



Françafrique

**Du djihadisme
au dégagisme**

P7

TOMBOLA ÉTÉ JAWAL



Un Smartphone
SAMSUNG
à gagner chaque jour



Jusqu'au 31 Août



Confus de CANARD



Abdellah Chankou
Directeur de la publication

Discours du Trône Cessons de faire semblant et soyons sérieux...

Le discours royal du Trône prononcé samedi 30 juillet 2023 n'a rien d'une allocution de circonstance. C'est un discours de la méthode. Qui devrait faire date dans l'histoire des messages à la Nation de Mohammed VI. Après une série de chantiers structurants, de rappels des principes, d'appels à la mobilisation civile et citoyenne à l'adresse de tous et après des bilans critiques réitérés à l'adresse des élites gouvernementales, politiques et économiques, le Souverain s'est attaqué cette fois à la racine profonde de nos dysfonctionnements collectifs : le sérieux dans l'action et son préalable: la culture de la responsabilité. A partir de cette valeur cardinale qu'est le sérieux, le souverain a dessiné les contours du Maroc qui gagne, à l'image de l'exploit historique de ses Lions de l'Atlas lors du mondial du Qatar, le Maroc capable de relever les défis de développement futurs. « Le sérieux que Nous exaltons n'est pas un terme vide de sens, de portée purement formelle. C'est, au contraire, un concept intégré qui recouvre un ensemble d'idéaux et de principes opératoires », a expliqué le chef de l'Etat.

Les Marocains connaissent la valeur capitale du sérieux et un adage bien de chez nous le souligne clairement : "seul le sérieux est durable". Le sérieux par opposition à la négligence, à la procrastination, aux faux-semblants, aux manœuvres et la supercherie. Devenu une denrée rare par les temps qui courent, le sérieux va généralement de pair avec la Niyya (la bonne foi, l'intégrité, la force de l'intention) popularisée par le coach Walid Regragui dont les joueurs « ont offert les plus belles images de ferveur patriotique, d'unité et de cohésion familiale et populaire et ils Nous ont rendu particulièrement fier, ainsi que l'ensemble du peuple marocain ». Si le sérieux, El Maakoul en darija, est un long chemin, certes souvent semé d'embûches de toutes sortes, mais qui mène à nul autre pareil à la réussite. Il a pour conditions, au plan individuel, la persévérance et la détermination et au plan collectif l'exigence, la clarté et le respect des principes et des règles suprêmes, non négociables, institutionnelles, politiques et comportementales, au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale et nationale.

Dans sa célébration du sérieux qui implique responsabilité, conscience professionnelle et rigueur, le roi Mohammed VI interpelle directement -et ils auraient tort de regarder ailleurs- les décideurs politiques, ceux qui ont le pouvoir d'agir sur le réel des Marocains pour qu'ils inscrivent leurs actions dans ce cercle vertueux. « A présent que la dynamique nationale de développement a atteint un stade de maturité avancée, il nous appartient de faire preuve de ce sérieux reconnu pour franchir de nouveaux seuils sur la voie du progrès et pour échafauder des réformes, des projets de plus grande envergure, dignes des Marocains ». Décryptage : En tant que chef de l'Etat, je me suis attelé au travail dès mon intronisation et je continue à remplir ma part du pacte national en matière de choix stratégiques. Dans le domaine des grandes infrastructures

(autoroutes, modernisation ferroviaire, construction de ports de première génération, énergies renouvelables...), tout d'abord. Une politique volontariste d'envergure qui a eu comme effet de faire entrer le Maroc dans les grandes chaînes de valeur mondiale (automobile, aéronautique, énergies propres, électronique, pharmaceutique...). Dans le domaine des réformes sociales, ensuite. La refonte de la Moudawana est une révolution sociale tout comme le sont la généralisation de l'assurance obligatoire et la formation des jeunes à travers la création des Cités des métiers et des compétences. Et last but not least, le nouveau modèle de développement, autre grande volonté royale, qui vise à « libérer les énergies et restaurer la confiance pour accélérer la marche vers le progrès et la prospérité pour tous ». En un mot, le Maroc a été placé, grâce à la mobilisation constante de son souverain depuis

dopée à la corruption, aux passe-droits et autres détournements de fonds. Le même déficit de sérieux touche profondément le fonctionnement des partis qui restent incapables de faire émerger et mettre à leurs commandes l'élite de demain et qui s'obstinent à ne coaguler que des profils qui ont tout sauf une idée désintéressée du sens et de la finalité de l'action partisane. Et puis, où est le sérieux dans ces politiques gouvernementales qui acceptent comme une fatalité indépasseable les inégalités sociales, voire qui les accentuent, accablant au désespoir une bonne partie de la jeunesse et provoquant la fuite des cerveaux et l'exode des compétences ? La liste des manquements et des carences dans la gouvernance est douloureuse et cela soulève des doutes pour le coup très sérieux quant à la capacité des responsables et leur volonté en définitive de répondre concrètement aux hautes directives royales pourtant claires, progressives et de bon sens.

Ceux qui sont aux manettes ont souvent administré la preuve de leur efficacité lorsqu'il s'agit de dresser des obstacles sérieux devant la méritocratie et de faire des choix des hommes qu'il ne faut pas...L'antonyme du sérieux, selon la vision royale, ce n'est pas tellement l'inconséquence mais cette propension à céder à la facilité, aux effets d'annonce et aux fausses promesses en se cachant parfois derrière l'institution royale pour faire justement l'économie du sérieux dans le travail et l'atteinte des objectifs.

«Aussi longtemps que le sérieux est le moteur de nos actions, nous réussirons à renverser les difficultés et à relever les défis », a affirmé sur un ton optimiste le souverain dans son discours. Là où le bât blesse c'est que les commentaires de la classe politique post-discours ont donné à voir les mêmes immuables réflexes dans un flot indifférencié de langue de bois beniniouiste en forme de communiqués diffusés habituellement dans ce genre de circonstance. Même la majorité gouvernementale a sacrifié à cet exercice d'autosatisfaction béat, aux antipodes de toute entreprise de lecture sérieuse du contenu et des implications opérationnelles du discours royal afin de se remettre en cause, changer de méthode, ériger la responsabilité, l'éthique, le sens et la mesure des résultats dans la conception, le déploiement et l'évaluation de l'action.

Un exemple, parmi d'autres de l'air du temps : dans une déclaration à la presse, le président RNI et la première Chambre Rachid Talbi Alami a indiqué que le discours royal de la Fête du Trône, « qui constitue une feuille de route pour l'avenir, a introduit un nouveau concept dans le langage politique marocain: le sérieux et que « le sérieux doit être de mise dans les choix et l'action et concerner tous les domaines ». Une telle déclaration à la fois choc et très sérieuse ne pouvait émaner que d'un homme qui se prend sans doute trop au sérieux... ▀

A partir de cette valeur cardinale qu'est le sérieux, le souverain a dessiné les contours du Maroc qui gagne, à l'image de l'exploit historique de ses Lions de l'Atlas lors du mondial du Qatar, le Maroc capable de relever les défis de développement futurs.

son intronisation en 1999, sur les rails du développement économique et social en le mettant en capacité d'atteindre les nouveaux objectifs du développement et la création de la richesse pour tous.

Quid maintenant de la part des autres parties prenantes à ce grand contrat national ? Ont-ils fait véritablement preuve de sérieux dans l'accomplissement de leur mission en accompagnant cette dynamique royale tous azimuts par des programmes qui mettent le sens de la responsabilité au cœur de leurs priorités ? La réponse à cette question se trouve dans un certain nombre de dysfonctionnements visibles à l'œil nu. A commencer par le Maroc des villes et des campagnes plombé par une démocratie locale défaillante



Côté **BASSE-COUR**



Festivités de la Fête du Trône

Sur les plages du nord, Maroc Telecom a offert du bonheur...



Une ambiance de folie incomparable...

appréciés du public, comme l'inoxydable Najat Aatabou, Aminux, Settati Muslim, Lartiste, Fnaire ou encore Zakaria Ghafouli et Saida Charaf. Ces grands noms de la musique nationale ont enregistré des records d'affluence sur les plages du nord : Muslim à Tanger (plus de 160000 festivaliers), Fnaire et Lartiste M'Diq (plus de 220 000 festivalier), Saida Charaf à M'Diq (plus de 200000 festivaliers) et Najat Aatabou à Al Hoceima (plus de 50 000 festivaliers). Sur les scènes de ces différentes plages, les vacanciers ont dansé en chantant au rythme du chaâbi, raï, Pop et Reggada. Des sensations fortes dans une atmosphère de fête.

Maroc Telecom a fait les choses en grand à l'occasion des festivités de la fête du Trône dans le cadre de sa 19e édition du Festival des Plages. Pour le plus grand bonheur des festivaliers, une programmation riche et diversifiée était au rendez-vous en « Open air » avec un choix judicieux des grands artistes du cru qui ont su mettre le feu à l'ambiance et enchanter de milliers d'estivants venus assister aux concerts du 30 et 31 juillet offert par le leader des télécoms. Sur scène, il n'y avait que des têtes d'affiche, un panel de chanteurs



Drame routier à Demnate

En cause, le véhicule du transport mixte qui était manifestement en grande surcharge au vu du nombre des victimes...

Nouveau drame de la route au Maroc profond. Pas moins 24 personnes ont trouvé la mort dans le renversement, dans la matinée du dimanche 6 août près de Demnate, d'un véhicule de transport mixte. Se dirigeant vers le souk hebdomadaire de Demnate, ce véhicule qui était évidemment en grande surcharge et certainement non conforme au transport s'est renversé dans un virage sur la route régionale N° 302 non loin du douar Akhachane, relevant de la commune Boulakhlaf. Avant de chuter dans un profond ravin. Aussitôt alertés, les autorités locales et les services de la gendarmerie royale et de la protection civile se sont rendus sur les lieux pour prendre les mesures nécessaires. Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie royale, sous la supervision du parquet compétent, pour déterminer les causes de cette tragédie routière.

Pedro Sanchez le Marocain

Pour ses vacances estivales en famille, le président du gouvernement espagnol Pedro Sanchez a choisi le Maroc. En compagnie de sa femme et de ses deux filles, il a débarqué mardi 1er août à Marrakech en provenance de Madrid à bord d'un vol commercial pour un séjour « strictement privé » qui l'a conduit ensuite à Tanger et Tétouan. Ce voyage n'a pas manqué de susciter la polémique dans les milieux de la droite espagnole même s'il a été « payé sur ses propres deniers » selon une source de la Moncloa, la présidence espagnole. La presse proche des conservateurs a reproché en effet au Premier ministre le choix du Maroc comme terre de ses vacances en ressortant le scandale fabriqué de toutes pièces des écoutes téléphoniques Pegasus que le Maroc aurait pratiqué sur son propre téléphone portable et ceux des ministres de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, et de la Défense, Margarita Robles. Pedro Sanchez dérange ses adversaires politiques parce qu'il n'est à l'écoute que des véritables attentes de la population espagnole et que son bilan économique, glo-



Pedro Sanchez et son épouse lors de leur arrivée au Maroc.

bablement positif, prouve de manière indiscutable. Malgré le fait que son parti, le Psoe, soit arrivé en deuxième position lors des élections législatives du 23 juillet, Pedro Sanchez ne désespère pas de former une majorité grâce aux voix des petits partis régionaux qui lui permettraient de se maintenir au pouvoir.

CIH Bank et BMCI finalisent leur deal

La BMCI et CIH Bank ont annoncé en ce début août 2023 la finalisation de la cession à CIH Bank de BMCI Asset Management, filiale spécialisée en gestion d'OPCVM. Cette acquisition s'appelle désormais « CIH Capital Management ». Le deal a été conclu le 17 février 2023.

Au 30 décembre 2022, BMCI Asset Management gérait 40 OPCVM, affichant un total d'actifs sous gestion d'un montant de 7966 milliards de dirhams.

Cet accord comprend également la conclusion d'un partenariat de long terme entre BMCI et CIH Bank portant sur la distribution des OPCVM actuellement gérés par BMCI Asset Management. L'ambition commune des deux entités est de positionner la nouvelle structure comme un acteur clé de la gestion d'actifs dans un marché jugé à fort potentiel de croissance. Pour CIH Bank, l'acquisition de BMCI AM est stratégique, puisqu'elle s'inscrit dans le cadre de sa politique visant à offrir à sa clientèle de nouveaux produits innovants de placement et de gestion d'épargne, en phase avec ses différents outils digitaux. Cette opération est de nature à renforcer la position de CIH Bank en tant que distributeur des produits OPCVM sur le marché national, tous segments confondus.



Côté **BASSE-COUR**



NOUVEAU RÉCORD, PLUS DE 100.000 PRISONNIERS AU MAROC !

MAIS OU EST PASSÉ NOTRE AMI MIMOUN ?

IL A DÛ ÊTRE TRANSFÉRÉ DANS LES SOUS-COUCHETTES DU BAS...



Mort dramatique du jeune Badr

Le meurtrier n'en serait pas à son premier crime...



Feu Badr, un crime odieux qui a secoué l'opinion publique.

Les protagonistes de l'assassinat qui a secoué Casablanca et mis l'opinion publique en émoi sont cinq individus dont le tueur présumé du jeune Badr Bouljoihel. Placés en mandat de dépôt à la prison de Oukacha en attendant la fin de l'instruction du dossier, les accusés ont été déférés jeudi 3 août 2023 devant le Procureur général près la cour d'appel suite à l'arrestation du principal accusé et son gendre dans la ville de Laâyoune. Ils ont pris la fuite après leur forfait survenu dimanche 30 juillet à l'aube sur le parking d'un fast-food de la métropole. Jeune doctorant-chercheur de 23 ans, la victime a été écrasée sciemment par la voiture du meurtrier présumé comme le montrent les images de la vidéosurveillance diffusées sur les réseaux sociaux... L'auteur de cet assassinat s'appelle Achraf Sadiki, 26 ans, fils d'un promoteur immobilier de son état. Les images de la tragédie laissent voir une altercation violente entre deux groupes rivaux sur le parking avant que l'assassin dans sa course infernale à bord d'un 4x4 ne fauche le jeune Badr en percutant violemment ses compagnons qui étaient accroupis à ses côtés pour tenter de le réanimer après avoir été durement frappé et mis au sol quelques minutes plutôt par le chef de la bande rivale. Il

paraît que ce Ould Lefchouch (enfant gâté), connu pour être très agressif et impulsif, n'en est pas à son premier acte criminel, il a tué en novembre 2018 en usant de la même arme, un véhicule 4x4, deux jeunes automobilistes casablancais sur la route côtière non loin de Sidi Bernoussi. Dans le PV de son audition par la Police judiciaire relevant de cette préfecture, Achraf Sadiki rejette la responsabilité de cet accident meurtrier sur le conducteur de la voiture de marque Peugeot 207 qui aurait selon ses dires violé le code de la route alors que lui, le gentil Achraf, roulait au volant de sa Porsche Cayenne entre 50 et 60 km/heure ! Une version troublante qui a donné lieu le 12 mars 2019 à un jugement encore plus troublant de la part du tribunal de Première instance de Casablanca. Dans cette affaire de mort de deux hommes dans des conditions pour le moins mystérieuses, le juge Khalid Taoufik a curieusement estimé juste d'innocenter le responsable de leur décès et de ne lui infliger, en tenant compte de son statut d'"étudiant", qu'une très légère amende financière : la somme de 7500 DH pour homicide involontaire, la bagatelle de 300 DH pour défaut de maîtrise de son véhicule et la même somme pour non accomplissement des manœuvres nécessaires pour l'évitement de l'accident ! Ce verdict inédit, qui exhale des relents peu vertueux, a valu à son auteur l'objet d'une mesure disciplinaire prononcée par le Conseil supérieur de la magistrature. Mais c'est toute l'enquête, à la lumière de l'assassinat du jeune Badr par ce récidiviste, qu'il faudrait reprendre depuis le début pour déterminer les véritables circonstances et causes de ce drame ayant fait deux morts. Visiblement, nous sommes en face d'un présumé tueur en série multirécidiviste surtout que certaines sources font état d'une quatrième victime à Sidi Rahal...

Secteur pétrolier

Le conseil de la concurrence notifie ses griefs à neuf compagnies...



Le président du Conseil de la concurrence Ahmed Rahhou.

Le Conseil de la Concurrence a notifié des griefs à neuf compagnies pétrolières, dont TotalEnergies pour pratiques anticoncurrentielles en relation avec la distribution des carburants, selon un communiqué publié jeudi 3 août 2023 par l'instance dirigée par Ahmed Rahhou. « Une notification des griefs a été adressée à neuf sociétés opérant dans l'approvisionnement, (le) stockage et la distribution du gazole et d'essence, ainsi qu'à leur association professionnelle », indique le communiqué du rapporteur général du Conseil. La notification des griefs ouvre la procédure d'instruction, contradictoire, qui permet l'exercice des droits de la défense par les parties. Dans un communiqué, TotalEnergies Marketing Maroc, entreprise cotée en bourse, a confirmé avoir reçu une notification de griefs de la part du Conseil de la Concurrence et dit coopérer « pleinement avec les services d'instruction du Conseil de la Concurrence et prépare [r] les éléments de réponse appropriés », ajoute le communiqué. Des 9 distributeurs pétroliers qui sont dans le viseur du Conseil de la Concurrence, seule TotalEnergies a rendu public un communiqué après s'être fait notifier les reproches de l'instance. Les autres opérateurs et non des moindres ont préféré garder le silence. Par crainte d'excès de transparence ?

Physique

La découverte du siècle ?

Depuis quelques semaines, la communauté des physiciens est en effervescence. La raison ? Une annonce spectaculaire faite le 22 juillet par des chercheurs sud-coréens. Jusqu'à quasi inconnus au niveau international, ils affirment avoir découvert rien de moins que le Graal de la physique moderne : un matériau supraconducteur à température ambiante, baptisé LK-99. Cette découverte fabuleuse, s'elle venait à se confirmer, rendrait possible des applications extraordinaires, comme des réseaux de transmission d'électricité sans aucune déperdition, des puces électroniques bien plus rapides, des nouveaux moyens de stocker l'électricité sans pertes,

ou encore des trains qui flottent au-dessus des rails par lévitation magnétique ! Cette découverte ouvre aussi des perspectives fascinantes pour d'autres domaines comme la médecine, la fusion nucléaire, les grands accélérateurs de particules...

La superconductivité c'est la résistance quasi nulle au sein de certains métaux, alliages, ou courant lors du passage du courant. Les courants peuvent donc circuler sans dissipation d'énergie. Un mot magique pour des phénomènes extraordinaires ! La lévitation magnétique est de loin la manifestation la plus spectaculaire du phénomène de supraconductivité avec de nos jours la réalisation de trains à très grandes vitesses.



Le Maigret du CANARD



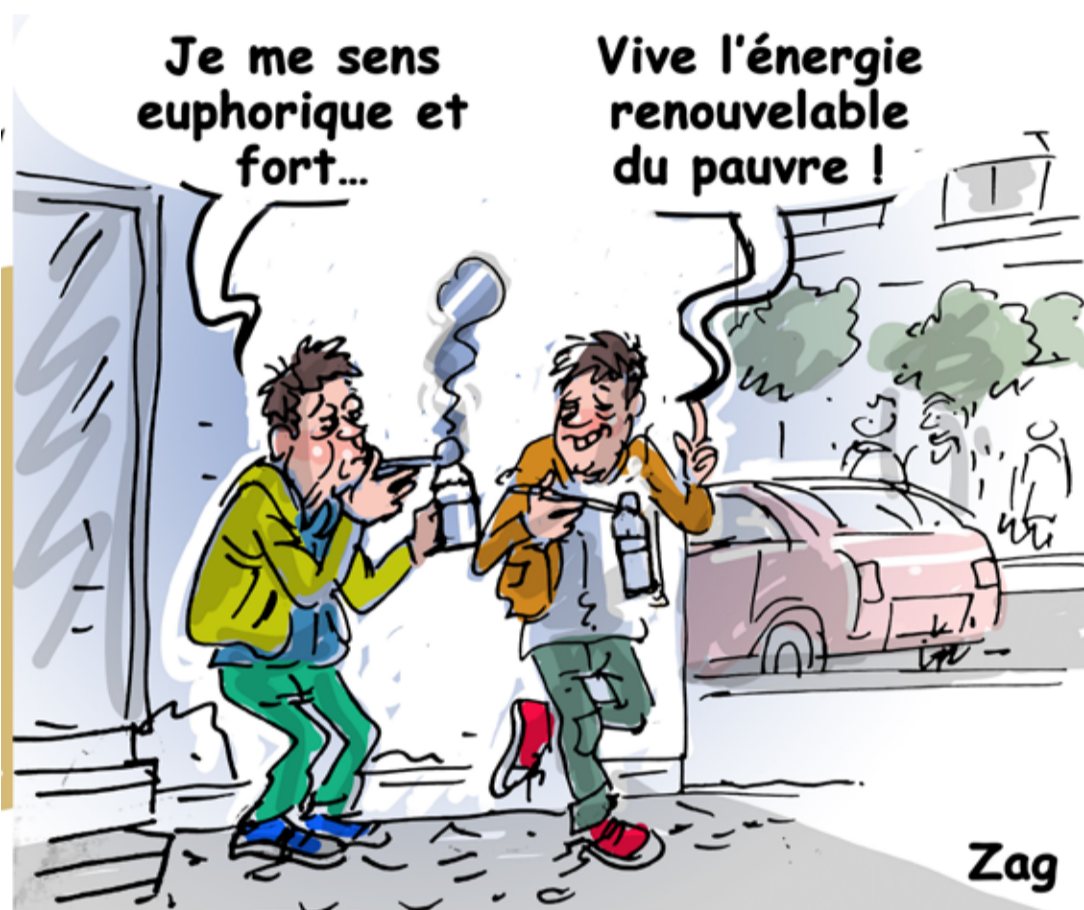
Surnommé *lpoufa*, le crack fait des ravages au Maroc

Défonce de consommateurs...

Lpoufa mérite bien sa réputation. Cette forme de crack est devenue synonyme de fléau, de calamité, et même de dévastation, physique, psychologique et sociale.

AMINE AMERHOUN

C'est une véritable catastrophe qui s'abat sur le Maroc, et le mot est faible. Des mesures efficaces doivent être prises de toute urgence pour l'éradiquer. Aussi appelée « drogue du pauvre » ou « cocaïne du pauvre » (à tort, pour des raisons qui seront expliquées plus tard), Lpoufa gagne de plus en plus de terrain au Maroc. Ce sont environ 3 kg de cette drogue qui ont été saisis et l'arrestation de 282 personnes qui ont eu lieu entre janvier et juin 2023, selon Abdelouafi Lafit, le ministre de l'Intérieur, qui s'exprimait au Parlement récemment. Partie émergée de l'iceberg ? Tout pousse à le croire, si l'on donne foi aux très nombreux témoignages que l'on peut découvrir un peu partout, dans la rue (surtout à Deroua, dans la région Casablancaise), dans les réseaux sociaux, ou encore dans les médias. Lpoufa a la cote, malgré toute la diabolisation qu'elle subit de toute part, que ce soit de la part des autorités, des médecins, et, ironie de la situation, de la part des consommateurs et ex-consommateurs eux-mêmes. Lpoufa est, en effet, également synonyme de regrets... Ce qui est d'ailleurs compréhensible vu que la vie entière de ceux qui en sont addicts commence à tourner autour de Lpoufa ; plus rien d'autre n'importe. Pour le comprendre, l'équation est simple. Rim Akrache, psychologue clinicienne et chercheuse en psychopathologie de l'addiction, nous explique : « Le piège est que cette drogue crée très rapidement une dépendance forte, et a une forte tolérance, c'est-à-dire que les doses seront de plus en



plus importantes, parce que la personne devient de moins en moins sensible aux effets à force de répéter la consommation, d'où le passage rapide d'une consommation « récréative » à la dépendance». Ajoutons à cela que Lpoufa provoque des effets similaires à la cocaïne, mais plus violents, plus rapides et, malheureusement, plus brefs. Beaucoup plus brefs. Et puisque l'état de la descente est très pénible (épuisement, dépression, anxiété, mal-être), le renouvellement de la prise devient, si on veut vulgariser, nécessaire. Coûte que coûte ! Et il suffit de faire un tour des témoignages sur le web pour comprendre que ces derniers termes sont pesés. Certains ont vendu des maisons, des voitures (en se faisant arnaquer au passage, ou en vendant à très bas prix), leurs propres corps, ou ont commis des délits, des crimes, pour s'acheter leurs doses. Drogue du pauvre ? Vraiment ?! On parle souvent de son prix beaucoup plus bas que celui de la cocaïne (le prix de cette drogue, qui se vendait auparavant à 300 ou 400 DH, a chuté de quasiment la moitié et elle ne coûte maintenant qu'entre 50 et 150 DH), mais ce serait oublier que ses effets ne durent qu'une dizaine de minutes et que la consommation

est une « priorité » pour l'utilisateur. Si un pauvre peut se la permettre, il se retrouve dans l'obligation de « s'enrichir » pour en consommer. Et puisqu'il devient dépendant...

Descente aux enfers !

L'état physique, mental, et social des utilisateurs est tellement déplorable qu'ils s'en rendent compte eux-mêmes. Cette came peut provoquer des accidents vasculaires cérébraux et des crises cardiaques. Pour ce qui concerne la santé mentale, Rim Akrache nous renseigne : « En utilisant cette drogue, on pourrait développer des troubles anxieux, une agitation, une dépression sévère, des troubles psychotiques, des comportements à risque, des pertes cognitives, en fonction des fragilités individuelles et des antécédents aussi ». Et l'utilisateur (pas tous, mais beaucoup) maigrit de plus en plus, perd ses dents, ses cheveux, non à cause de la drogue elle-même, mais à cause de cette nouvelle vie qu'il mène, son hygiène de vie, car, comme nous l'avons précédemment dit, plus rien d'autre n'importe, ni manger, ni boire, ni prendre soin de

soi, ou de sa famille.

Côté sociologique, au Maroc (ce qui est strictement marocain), il semble un peu trop tôt pour s'exprimer, comme nous le confie le professeur Khalid Mouna, sociologue spécialisé dans les drogues : « Il n'y a actuellement pas d'étude sérieuse, provenant du terrain, auprès des usagers de Lpoufa, de leurs milieux socioprofessionnels, de leurs raisons de consommation, d'une part, et d'autre part, nous n'avons que quelques reportages qui ne nous donnent pas une idée très claire sur le sujet. Il faut des études sur plusieurs mois, avec un vrai contact, un vrai suivi, de ces personnes qui en consomment. Et on n'a pas de données exactes émanant d'institutions officielles concernant la composition de cette drogue. Rim Akrache est, à peu près, du même avis : « Le contenu du produit est incertain... Pareil pour la cocaïne elle-même, et son degré de pureté. Certains additifs augmentent sa toxicité et c'est justement plus risqué de ne toujours pas connaître la composition ». Il semble qu'on doive faire avec les moyens du bord, se contenter de ce qu'on peut se mettre sous la dent et, donc, d'approximations : il faut savoir, à en croire les médecins qui se sont exprimés

sur ce sujet, que cette drogue est, tout comme le crack dont c'est une forme, composée de base de de cocaïne et de certains produits chimiques, comme l'ammoniac ou le bicarbonate de soude. D'ailleurs, des perquisitions faisant suite à l'interpellation d'une quinzaine de personnes en juillet dernier ont permis la saisie de plusieurs doses de la drogue « Lpoufa » et de cocaïne ainsi que des boîtes de bicarbonate de sodium et de bouteilles en plastique utilisés dans la préparation et la consommation de cette drogue. Maintenant que nous sommes sûrs que c'est une forme de crack, les données sociologiques deviennent nombreuses (certes, cela dépend tout de même un peu de la culture, de « l'environnement », de beaucoup de choses, mais, généralement, c'est très instructif et un peu partout c'est du pareil au même), il suffit alors de donner comme exemple une enquête de 2011 auprès de 292 experts cliniques en Écosse, dans laquelle le crack a été classé 2ème pour le préjudice personnel (juste après l'héroïne) et 3ème pour le préjudice causé à la société (après l'héroïne et... l'alcool, en Écosse), sur 19 drogues récréatives courantes, dont la cocaïne, la méthamphétamine, les benzodiazépines, la méthadone, le LSD... Autant dire que la deuxième pire drogue au monde, pour le consommateur et pour la société entière, se propage de plus en plus au Maroc. Autre exemple éloquent : aux USA, l'Anti-Drug Abuse Act de 1986 a augmenté les peines pour la possession et l'usage de crack à cinq ans sans libération conditionnelle pour la possession de... cinq grammes de crack (il fallait alors 500 grammes de cocaïne pour pouvoir infliger la même peine). C'était la guerre. Et c'est une guerre que nous ne pouvons que conseiller aux autorités de livrer, de la même manière, et avec la même ferveur. Aux grands maux... PS. : tant que vous y êtes, ou y serez, le karkoubi non plus on n'en veut plus. Plus un seul comprimé. Ne serait-ce qu'à cause de l'aggravation de la criminalité qu'il occasionne depuis si longtemps qu'on pourrait légitimement se demander si quelque chose d'efficace pourrait être réellement entrepris contre Lpoufa... »



Le Maigret du CANARD



Françafrique

Du djihadisme au dégagisme

La France continue à être chassée de ses bastions africains l'un après l'autre. Après le Mali et le Burkina Faso, c'est au tour du Niger de déclarer le pays non grata suite au coup d'État militaire contre le président Mohamed Bazoum mené le mercredi 26 juillet par un groupe d'officiers.

JAMIL MANAR

Le président déchu reste séquestré avec sa femme et son fils dans sa résidence. Après le putsch fomenté par le général Abdourrahmane Tiani, la tension est montée d'un cran au Niger. Des milliers de citoyens sont descendus le 30 juillet dans les rues de Niamey pour scander des slogans anti-français et proclamer leur soutien au putschistes, pendant qu'une foule en furie a attaqué l'ambassade de France à l'appel de certains partis de l'opposition. Certains ont brandi des pancartes où l'on pouvait lire "Dégage la France", "La France tue au Niger" ou encore "À bas la France, vive la Russie". Dans ces explosions de colère, un drapeau tricolore a été brûlé alors que des drapeaux nigé-

riens et russes étaient brandis. Devant cette situation, la France a affrété deux avions pour évacuer ses ressortissants et des résidents européens installés au Niger.

Le colonel-major Amadou Abdramane, porte-parole de la junte qui s'est auto-proclamé « Conseil national pour la sauvegarde de la patrie » (CNSP), a justifié le coup d'État par la détérioration de la situation sécuritaire et la mauvaise gouvernance économique et sociale. En France, c'est la consternation. Le branle-bas de combat. La prise de pouvoir par la junte militaire est une très mauvaise nouvelle pour Paris pour qui le Niger représente le dernier allié dans la région du Sahel.

C'est au Niger, dont le président est réputé homme-lige de la France, que Paris s'est replié en installant une base militaire de 1500 soldats dans la foulée de l'expulsion des contingents militaires français du Mali puis du Burkina Faso. C'est sur M. Bazoum, le président déchu, que l'ancien occupant qui n'est jamais vraiment parti s'appuyait pour « mener sa guerre contre le djihadisme ».

Mais force est de constater que le djihadisme en Afrique se solde pour la France par le dégagisme.

C'est au nom de la lutte contre le terrorisme que la France a renforcé sa présence militaire au Sahel qui sert selon les observateurs avertis d'habillage pour la défense de ses intérêts.

Au sud-est du Niger, le groupe Boko Haram contrôle la région autour du Lac Tchad, entre le Nigéria et le Tchad, tandis qu'au sud-ouest, au niveau de ses frontières avec le Mali et le Burkina Faso, des groupuscules d'Al-Qaïda et de Daesh continuent de sévir dans certains territoires. Mais personne ne sait d'où viennent réellement ces attentats attri-

bués à ces bandes, qui les orchestre et qui se cache véritablement derrière ces enseignes de la terreur dont la réalité effective reste à démontrer. Ces der-

ny emploie 900 salariés et exploite sur place un immense gisement minier d'uranium. Le coup d'État au Niger fait craindre aux dirigeants français une ré-



La France perd ses fiefs africains...

nières servent-elles de cheval de Troie pour que les puissances s'implantent en Afrique et se livrent à l'exploitation de ses richesses ?

Que font ces bataillons de militaires français dans ces pays subsahariens distants de la France de plusieurs milliers de kilomètres alors que la supposée « menace djihadiste » n'est pas aux portes de Paris ?

Ce qui est certain c'est que le Niger par exemple représente un enjeu économique majeur et stratégique pour la France: le groupe Orano (ex-Areva)

duction de ses exportations d'uranium, ce qui pourrait entraver la production d'énergie nucléaire en France qui génère 70% de l'électricité nationale.

Situé en plein cœur du Sahel, le Niger est un vaste territoire désertique - délimité au nord par le Sahara - enclavé au milieu de sept voisins: l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, la Libye, le Mali, le Nigeria et le Tchad.

Le Niger c'est 1,267 million de kilomètres carrés - soit plus de deux fois la superficie de la France - et quelque 20 millions d'habitants vivant dans l'un des pays les plus pauvres au monde avec une croissance démographique parmi les plus élevées de la planète. D'où l'immigration clandestine et son lot continu de morts dans la Méditerranée parmi les cohortes de candidats qui fuient le dénuement, le chômage et les violences, pour gagner l'Europe.

L'ONU estime que 17% de la population nigérienne aura besoin d'une assistance humanitaire cette année et le pays est classé 189 sur 191 sur le classement de l'Indice de développement humain (IDH) 2021 réalisé par les Nations unies. Richesse au sous-sol et misère sur le sol.

Telle est la triste réalité du continent africain dont les ressources minières extraordinaires, pillées par les puissances, ne profitent nullement aux populations locales. ▶

Le jeu trouble de la CEDEAO

L'expiration dimanche 6 août de l'ultimatum lancé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) aux nouveaux maîtres du Niger n'a pas conduit à l'intervention militaire dont ils ont été menacés par cette organisation régionale. Cette dernière, dirigée par le président du Nigeria Bola Tinubu, a tout de même imposé des sanctions économiques et financières au Niger tout en décrétant le gel de « toutes les transactions de service, incluant les transactions énergétiques ». Ces mesures punitives risquent surtout de pénaliser une population déjà aux prises avec la pauvreté. En prévision de cette intervention militaire soutenue notamment par la France et qui pourrait

vite prendre les allures d'une guerre par procuration susceptible déstabiliser toute la région, la junte militaire a procédé à la fermeture de l'espace aérien national et mis ses forces armées en alerte. Or, la perspective d'une intervention armée est loin de faire l'unanimité en raison aussi du caractère problématique de son cadre légal. Le Burkina Faso et le Mali dirigés aussi par des hommes en treillis ont mis en garde dès lundi 31 juillet contre toute intervention militaire au Niger pour rétablir dans ses fonctions le président déchu, affirmant qu'elle serait considérée "comme une déclaration de guerre" à leurs deux pays.

Dans un communiqué commun, les gouvernements du Burkina et du Mali « avertissent que toute intervention

militaire contre le Niger serait considérée comme une déclaration de guerre contre le Burkina Faso et le Mali ». Ils « préviennent que toute intervention militaire contre le Niger entraînerait un retrait du Burkina Faso et du Mali de la Cédéao ainsi que l'adoption de mesures de légitime défense en soutien aux forces armées et au peuple du Niger ». Autre pays voisin opposé à cette intervention, l'Algérie qui partage avec le Niger une frontière terrestre de quelque 1.000 kilomètres. Le président Tebboune y voit une « menace directe » pour son pays. Pour le moment c'est le statu quo et l'incertitude qui prévalent après l'échec du premier round de négociations avec le nouveau pouvoir en place menées par une délégation de la CEDEAO.



Le Maigret du CANARD



Vie associative

Le Sun Beach sans restaurant !

Dans une correspondance en date du 28 juillet 2023, les membres ont été invités par le président du club Mehdi Bensouda à ramener leur propre nourriture. Pour un club très sélect, le coup est dur à digérer...

SALIHA TOUMI

Les ennuis du Sun Beach de Casablanca sont loin d'être terminés et ce sont les membres qui paient les pots cassés d'un management en conflit larvé avec les autorités locales. Décryptage. Ce litige insidieux a conduit à l'enlèvement depuis plus d'une année du club des clubs de Casablanca (CCC) dans une histoire complexe de procédures administratives interminables et de diverses autorisations à produire sur demande des autorités locales. Dernier coup dur en date, la fermeture du restaurant du Club en pleine saison estivale pour non-conformité des cuisines avec la réglementation de l'ONSSA sur les règles de propreté et d'hygiène ! Le SUN, qui se veut un club sélect fréquenté par la crème de la capitale économique, en prend pour son grade. Furieux, les membres ont du mal à digérer ce nouveau désagrément. Pour ceux qui comptaient profiter des commodités des lieux pendant cette saison estivale, ils doivent trouver un autre plan ! L'affaire est d'autant plus sérieuse qu'« un retour à la normale n'est pas pour tout de suite », lit-on dans une lettre adressée aux membres par le président El Mehdi Koraïchi Bensouda qui mentionne dans sa lettre les pièces à fournir pour la reprise du service de la restauration : l'autorisation commerciale pour l'exploitation du restaurant ; l'autorisation de construire approuvée comprenant les installations du club ; le renouvellement de l'autorisation d'occupation du domaine public maritime et le respect des procédures relatives à l'achat et la congélation des aliments. En attendant, les adhérents ont été in-



Le club enlisé dans des procédures administratives interminables...

vités par leur très cher président à se débrouiller pour ramener leur propre bouffe ! « Ce n'est plus un club, c'est un pique-nique », peste auprès du Canard un membre qui voit dans la fermeture du restaurant une manière de punir le club et sa direction. « Une sandwicherie mobile aux abords du club serait un petit business juteux », ironise pour sa part un autre adhérent sur un ton enjoué.

Désagréments

La décision de « suspension de l'activité » du restaurant a été prise par le président de la commune d'Anfa le RNI Mohamed Chebbak en date du 7 juillet 2023. L'intéressé s'est appuyé sur le PV élaboré le 21 juin 2023 par une commission mixte constituée d'inspecteurs d'ONSSA, qui a procédé à une mission d'inspection in situ des lieux (le restaurant et les cuisines) et la correspondance du qaid de l'annexe administrative 14 de la zone du littoral. Le même président de commune s'est fendu le 19 février 2023 d'une « décision d'annulation » d'une autorisation déjà accordée de réfection du restaurant du club sans que la décision du retrait de l'autorisation en question ne soit motivée. Ce que les avocats du club ont considéré dans un recours introduit

le 8 juin 2023 auprès du président du tribunal administratif comme une violation de l'article 20 de la loi 90.41 stipulant que toute décision administrative quand il s'agit surtout d'avis défavorable doit obligatoirement être justifiée et faute de quoi elle est considérée comme un abus de pouvoir. Entretemps, l'avocat du Club Brahim Rachid a pris le dossier en main et tenté en tant que médiateur auprès des représentants de l'autorité locale de solutionner les démêlés administratives où s'est empêtré le Sun club et qui sont devenus source de désagréments et d'inconfort pour les membres. Ces derniers ne sont pas encore au bout de leurs peines. Ils doivent attendre longtemps avant un retour à la normale au sein de leur club et de jouir de nouveau dans un climat de sérénité de ses services dans toute leur plénitude. Mais à quoi rime ce nauquis administratif imposé uniquement au Club des clubs ? Derrière ce feuilleton administro-judiciaire se trouve un bras de fer insidieux entre le président du club et les autorités locales, croit savoir un proche du président « à qui on voudrait tordre le bras ». Cette épreuve de force aurait été déclenchée par l'exclusion des rangs du club d'un avocat qui a visiblement le bras long (Voir le Canard Libéré du 17/5/2023). Ce dernier a été accusé

d'avoir insulté le président du club en le traitant de menteur. Devant le refus du président de revenir sur sa décision, l'affaire sera portée devant la justice par l'adhérent exclu qui a obtenu gain de cause il y a quelques mois en faisant condamner M. Bensouda à des dommages et intérêts pour dénonciation calomnieuse. Selon les statuts du club, la réintégration définitive du membre exclu est suspendue d'un jugement en appel confirmatif qui se fait attendre. Ce qui se passe à Sun Beach n'est pas très sain ?

L'épée de Damoclès

Le Club des clubs de Casablanca vit aussi avec une autre épée de Damoclès au-dessus de la tête. En relation avec le litige s'inscrit dans le prolongement du fameux scandale qui a fait vaciller le club sur ses bases en 2020 (Lire le Canard du 6 mars 2020). Ce scandale a trait à des accusations, proférées par une dizaine de membres, rapport d'enquête à l'appui, à l'encontre des dirigeants du club d'alors, de surfacturation de travaux de mise à niveau du complexe de près de 10 millions de DH. Ce scandale restera-t-il définitivement enterré ou finira-t-il par trouver le chemin de la justice ?



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



.....
Economiste,
ancien
ministre de
l'Emploi et des
Affaires sociales.

Projet de loi de finances 2024

Sous le signe de la continuité

Conformément aux dispositions de la loi organique des finances, le Chef du gouvernement vient d'envoyer aux Ministres la note d'orientation relative à la préparation du PLF 2024 dans laquelle il définit les priorités du prochain budget, donne ses orientations en matière de dépenses et trace par voie de conséquence les limites auxquelles les membres du gouvernement devraient s'astreindre au niveau de leurs propositions qui seront soumises à l'appréciation de la direction du budget.

A la lecture de ce document appelé généralement « note de cadrage », on peut affirmer en toute objectivité qu'il ne diffère pas des précédents tant au niveau des priorités qu'au niveau des mesures concrètes annoncées. Et ceci pour une raison simple : le gouvernement croit avoir bien fait jusqu'à présent et n'hésite pas à afficher sa satisfaction. Le ton est donné dès la première page : «Le gouvernement a réussi, sous la conduite visionnaire et éclairée de SM Le Roi que Dieu l'Assiste, à faire face à ces pressions pour limiter leur retombée économique et sociale, à travers l'adoption d'une politique efficace fondée sur deux actions complémentaires: une action anticipative consistant à affronter les contraintes conjoncturelles en atténuant leurs effets tant sur l'économie nationale que sur le niveau de vie des citoyens ; une action structurelle à long terme consistant à aller de l'avant dans la mise en œuvre des réformes nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des citoyens, la réalisation des taux de croissance élevés, créateurs d'emplois en nombre suffisant, tout en dégagant des marges budgétaires à même d'assurer le financement nécessaire de ces réformes » (traduit par nos soins). Comme on ne change pas une équipe qui gagne, on ne change pas, non plus, une politique qui marche ! Ainsi, le gouvernement entend-il poursuivre la gestion des affaires du pays.

Dans l'esprit de cette continuité, et en application des orientations royales annoncées dans le dernier discours du trône et des fondements du programme gouverne-

mental, la note de se fixe quatre priorités pour le prochain PLF 2024 : renforcer les mesures de lutte contre les impacts conjoncturels ; poursuivre l'instauration des bases de l'Etat social ; poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles ; consolider la durabilité des finances publiques.

Ces priorités sont déclinées successivement en mesures dont certaines sont précises et chiffrées et d'autres sont annoncées sous forme de bonnes intentions et de promesses exprimées au conditionnel.

Pour l'essentiel, il s'agit de mesures et de programmes déjà en cours de réalisation.

Ainsi, au niveau du premier axe, il est question essentiellement de la stratégie «Génération Green » qui a succédé au Plan Maroc vert et pour laquelle le gouvernement persiste et signe comme il l'a fait lors des assises nationales de l'agriculture de Meknès avec la signature de 19 contrats-programmes. Il est question aussi, et c'est une question vitale pour notre pays, de l'implémentation du Plan National de l'eau tel qu'il a été élaboré sous la supervision royale pour la période 2020-2027 avec une enveloppe de 143 MM DH.

Le deuxième axe, deuxième priorité, relatif à l'Etat social aborde les problématiques d'une grande

sensibilité comme la protection sociale, l'éducation, l'emploi et le logement.

Le seul domaine dans lequel nous disposons d'indicateurs relativement fiables, vérifiables et mesurables, est le chantier de la protection sociale. Et pour cause ! En matière d'éducation, tous cycles confondus, les résultats palpables et encourageants se font toujours attendre. Notre système éducatif pâtit d'une pléthore de réformes et de leur complexité.

Durabilité

Au lieu de suivre le cheminement courant consistant à aller du plus simple au plus complexe, on assiste au contraire à une inversion de la méthode. Ce qui explique jusqu'à présent l'échec des différentes réformes et stratégies mises en place depuis la charte décennale de l'éducation.

Le même constat d'échec est perceptible au niveau de l'emploi bien que le gouvernement continue à miser sur les bienfaits des deux programmes «awrach » et « forsa » dont les résultats ne se reflètent pas sur les chiffres relatifs à l'emploi et au chômage. (voir la dernière publication du HCP)

Au chapitre «réformes structurelles», l'accent est mis essentiellement sur la promotion de l'investis-

tissement en activant la nouvelle charte d'investissement et le Fonds Mohammed VI pour l'investissement. L'objectif étant de concrétiser les orientations royales consistant à mobiliser 550 MM DH d'investissement et créer 500000 emplois au cours de la période 2022-2026. Il est également, question de la transition écologique avec l'objectif d'atteindre une production de l'électricité à base du renouvelable de 52% à l'horizon 2030.

Enfin, concernant la durabilité des finances publiques, la note de cadrage évoque deux mesures importantes : la réforme de la LOF (loi organique des finances) à travers l'adoption de la programmation pluriannuelle et l'intégration des Etablissements publics ; la poursuite de la mise en œuvre de la loi-cadre relative à la réforme fiscale à travers notamment la réforme de la TVA et l'intégration du secteur informel.

Bien évidemment, personne ne peut être contre ces mesures dans l'absolu. Mais on attendra de voir plus clair sur leur contenu et leur trajectoire pour nous prononcer dans un sens ou dans un autre, notamment au sujet de la TVA dont la réforme est conditionnée par les objectifs que l'on se fixera. Espérons que cette réforme va dans le sens de plus de justice fiscale et de soutien au pouvoir d'achat des consommateurs et en premier lieu les consommateurs populaires.

Le gouvernement poursuit l'objectif de réduction du déficit budgétaire. Nous y souscrivons entièrement ne serait-ce que pour préserver notre indépendance et réduire le recours au marché financier international.

Mais il y a plusieurs façons d'y parvenir sans pour autant puiser béatement dans des recettes libérales éculées. Le moment est venu, si on veut que notre pays passe à un stade supérieur de son développement conformément au vœu exprimé par le Roi, de revoir nos modes de réflexion et notre manière d'agir. Un projet de loi de finances marqué du sceau de sérieux n'est nullement un luxe. C'est une nécessité pour permettre à notre pays d'aller de l'avant sur la voie du progrès et occuper la place qu'il mérite dans un monde en pleine mutation. ▀



Tribune Libre



Par **Oleg Nesterenko** *

Sommet Russie-Afrique 2023

Malgré la pression antirusse sans précédent de l'Occident collectif américano-centrique sur les pays du continent africain depuis le début de la guerre en Ukraine et jusqu'à ce jour, cette initiative s'est avérée un grand échec.

Ni les menaces directes et voilées, ni les offres d'alternatives alléchantes contre l'abandon du vecteur du développement pro-russe n'ont réussi à briser la "résistance" africaine. Les faits sont têtus : la majorité écrasante des pays du continent noir participent au sommet « Russie-Afrique 2023 » organisé par Moscou.

Pourquoi ?

Il est incontestable que le camp occidental est, financièrement, bien plus riche que la Russie et, théoriquement, en mesure d'offrir aux pays africains des perspectives financières et économiques bien plus attractives. Mais, l'effondrement quasi complet de l'action occidentale de ce jour est directement associé à la mémoire historique de l'Afrique.

La mémoire qui persiste malgré les grands efforts déployés par la vieille Europe ces dernières années pour nuancer les réalités du passé : d'un côté, les africains sont parfaitement conscients des résultats finaux de la coopération avec les anciennes puissances coloniales et vers où elle les a conduites ; de l'autre côté, ils se souviennent toujours de la coopération avec la Russie, encore de l'époque soviétique, dont les résultats restent tangibles.

L'Afrique dispose d'éléments concrets à comparer, dans lesquels la Russie dispose de sérieux dividendes historiques incontestables. C'est pourquoi les efforts sans précédent du camp occidental pour discréditer la Russie aux yeux de la communauté africaine ne peuvent être couronnés de succès. Cet atout historique dans les relations russo-africaines est également renforcé par un élément fédérateur fondamental supplémentaire : à l'instar du continent africain, la Fédération de Russie a également une



La Russie a des choses à offrir à l'Afrique. Image (TASS)

importante expérience directe amère de la coopération avec l'Occident, dont le modèle économique par rapport au monde non occidental a toujours été et reste un modèle d'exploitation. Les Russes savent exactement par leur propre expérience ce que les africains ont subi et continuent à subir.

Aujourd'hui, de même qu'autrefois, l'Occident américano-centrique n'offre aucune forme de coopération aux partenaires africains basée sur une parité et égalité réelle, mais seulement l'extension d'un modèle relationnel déjà connu et qui ne représente pour toutes les nations africaines qu'une expérience peu enviable de l'ère post-coloniale.

La Fédération de Russie, de son côté, propose un dialogue parfaitement égalitaire et mutuellement bénéfique dans la pratique et non pas seulement dans les paroles et déclarations. L'un des piliers de la politique étrangère russe à l'égard du continent africain est que l'Afrique doit résoudre ses problèmes systémiques sur la

base de ses propres structures et méthodes financières et politiques adaptées aux spécificités des sociétés et des cultures du continent africain. Avec l'effondrement du système colonial et l'indépendance, des structures politiques et financières, des réseaux d'interaction internationaux et des méthodes de type européen et sous le contrôle occidental de ces derniers se sont imposés sur le continent. Les structures, les réseaux et les méthodes sont extrêmement inadaptés aux spécificités africaines. Plus d'un demi-siècle d'histoire contemporaine a démontré leur échec absolu.

Bien sûr, purement économiquement, la Fédération de Russie sur le continent africain pèse beaucoup moins que les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne ou la Chine. Mais la Russie a des choses à offrir. Et ses propositions sont de nature existentielle pour l'avenir de l'Afrique. Il s'agit, d'une part, de la participation au renforcement et à la stabilisation de la sécurité sur le continent, y compris de la sécurité financière et ali-

mentaire ; et, d'autre part, du transfert de technologies. Transfert de technologies dans divers domaines, comme dans l'énergie nucléaire, où la Russie est le leader mondial, et qui ont la capacité de changer la face de l'Afrique.

A l'avenir, la croissance de la population mondiale se fera principalement via le continent africain. Toutes les tendances démographiques le démontrent.

Dans la seconde moitié du siècle en cours, chaque troisième ou quatrième habitant de la terre naîtra sur le continent africain, et la Russie ne peut que s'intéresser au développement maximal des relations bilatérales avec les pays africains. L'objectif du forum « Russie-Afrique 2023 » est d'élargir le vecteur de la coopération russo-africaine et de designer le plan de son développement à long terme. ▀

* Président du CCIE www.c-cie.eu
Spécialiste de la Russie
et de l'Afrique



Le Maigret du CANARD



Les Lionnes de l'Atlas au Mondial féminin

Éliminées mais pas du coeur du public...

Le match entre la France et le Maroc au titre du mondial féminin 2023 n'a pas tenu ses promesses pour les Lionnes de l'Atlas, défaites (4-0), mardi 8 août. Au bout de 23 minutes de jeu, la France, qui a filé ainsi aux quarts de finale comptait déjà trois buts d'avance. Un score lourd facilité par un adversaire tétanisé qui n'a manqué seulement d'inspiration mais aussi et surtout d'efficacité aussi bien en défense qu'en attaque. Pour les footballeuses françaises, cette rencontre était une promenade de santé en raison d'une sélection marocaine qui a laissé les com-



Les Marocaines ont fait de leur mieux...

mandes du match à leurs rivales. Plus entreprenantes et agiles, celles-ci ont montré sur le terrain une supériorité dans le jeu et la construction d'occasions qu'elles ont su transformer en buts. Pour leur première participation en coupe du monde, les Lionnes de l'Atlas n'ont pas démerité. Elles accèdent aux huitièmes de finale en surmontant leur première lourde défaite face à l'Allemagne après avoir pu gagner les deux matchs suivants contre la Corée du Sud et la Colombie sur le score de 1-0. Les Bleues affrontent en quarts de finale l'Australie, le pays hôte de la compétition.






mdjsjeux.ma

قربات ليك و جايت لكاش بين ايديك

شارجي حسابك و خود فلوسك
في 1000 وكالة ضمان كاش

للمزيد من المعلومات
زوروا موقعنا : mdjs.ma

إلعب
بمسؤولية
18





حمله للتطبيق على
mdjsjeux.ma

تتوفر على
Android

تتوفر على
iOS



Le MIGRATEUR



Affaire de l'invasion du Capitole

Inculpé, Trump ne capitule pas

Inculpé dans l'affaire de la fameuse attaque du Capitole par ses partisans en janvier 2020, L'ex-président américain a choisi, fidèle à sa stratégie, de durcir son bras de fer avec les autorités judiciaires.

Les ennuis judiciaires de Donald Trump continuent. Inculpé pour avoir tenté d'inverser les résultats de la présidentielle de 2020- tentative qui avait culminé par l'attaque spectaculaire du Capitole le 6 janvier 2021 par ses partisans-Donald Trump s'est présenté devant le tribunal fédéral de Washington jeudi 3 août.

À la barre, l'ancien président américain a plaidé non coupable. Le 28 août, il devrait connaître la date de son procès, le procureur spécial Jack Smith qui a enquêté souhaitant voir l'affaire jugée « sans délai ».

Il s'agit de la troisième inculpation en quatre mois pour le sulfureux milliardaire, à un an et demi de la prochaine présidentielle américaine. Sans précédent dans l'histoire américaine, l'affaire États-Unis d'Amérique vs Donald J. Trump place pour la première fois un ancien président dans la position d'accusé d'avoir porté atteinte à la Constitution qu'il était censé défendre, alors même qu'il se présente une nouvelle fois à la fonction suprême.

«Malgré sa défaite, l'accusé était déterminé à rester au pouvoir», rappelle en préambule l'acte d'accusation. «Pendant plus de deux mois après le jour de l'élection, le 3 novembre



Les ennuis judiciaires s'accroissent pour l'ex-président américain...

2020, l'accusé a répandu des mensonges selon lesquels il y aurait eu une fraude électorale massive et qu'il aurait en fait gagné. Ces affirmations étaient fausses et l'accusé savait qu'elles étaient fausses.

Il les a néanmoins répandues et répétées, afin de leur donner une apparence de légitimité, créer une atmosphère chargée de soupçon et de colère et saper la confiance du public dans le déroulement de l'élection.» L'acte d'accusation reconnaît à Donald Trump le droit de contester les élections,

et même de proférer des accusations mensongères en vertu de l'argument de la liberté d'expression que l'accusé peut faire valoir. Mais M.Trump a maille à partir avec la justice pour avoir violé la loi en tentant de modifier le résultat par des moyens illégaux.

Ce sont ces actes dont il doit répondre et qui sont résumés dans quatre chefs d'accusation : conspiration contre les États-Unis «par fraude, malhonnêteté et tromperie»; conspiration en vue d'entraver une procédure officielle, en l'occurrence «le décompte et la certification de l'élection

par le Congrès le 6 janvier 2021» ; obstruction d'une procédure officielle; et conspiration en vue de porter atteinte aux droits des électeurs que leurs voix soient comptabilisées. Qu'en pense le principal accusé ? « Je ne peux en aucune manière bénéficier d'un procès équitable avec la juge assignée à cette affaire ridicule de liberté d'expression et d'élections justes », a-t-il pesté sur son réseau social Truth Social. « Tout le monde le sait, elle comprise.

Nous allons immédiatement demander que cette juge soit récusée, sur des fondements très solides, et de même (demander) un dépaysement (du procès) hors de (Washington) DC», a ajouté l'ancien président à propos de la juge fédérale Tanya Chutkan et du tribunal de la capitale fédérale américaine. Son avocat, John Lauro, a toutefois nié dimanche qu'une décision finale avait été prise.

M. Lauro a confirmé qu'il demanderait un changement de lieu, mais seulement après «quelques sondages» et «une analyse quantitative de la façon dont les gens réagissent à l'acte d'accusation». Malgré l'accumulation et l'aggravation de ses ennuis judiciaires, Donald Trump reste largement favori à l'investiture républicaine, se permettant même de creuser l'écart avec le

le Canard Libéré

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Abdelkarim Chankou

Saliha Toumiet Ahmed Zoubair

CORRESPONDANT EN FRANCE
ET EN EUROPE

Samir Berhil

CARICATURES

Boudali, Zag

SERVICE COMMERCIAL

Laila Lamrani Amine
Chaimaa El Omari Naib

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

Impression

Maroc Soir

DISTRIBUTION

Sapress

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

numéro 2, le gouverneur de Floride Ron DeSantis qui enchaîne les impairs depuis le démarrage de sa campagne.

A croire que l'ex-locataire de la Maison blanche ne tire sa force et sa capacité de rebondir que dans l'adversité. Sacré Trump... ▶



Can'Art et CULTURE



L'impact de l'occupation normande sur la langue anglaise

Influence française

MOULOUD BENZADI *

Les langues évoluent inévitablement avec le temps. De nouveaux mots sont empruntés ou inventés, les anciens sens des mots évoluent, et la prononciation se transforme. La langue anglaise ne fait pas exception à cette règle. Les mouvements migratoires des peuples ont toujours contribué au développement des langues, car les locuteurs de différentes langues s'influencent directement et indirectement les uns les autres à travers leurs interactions. L'influence politique a également affecté la croissance des langues. L'anglais, qui s'est développé à partir de mots anglo-saxons entremêlés de termes celtiques et latins, a été fortement influencé par la conquête normande de l'Angleterre dirigée par Guillaume, duc de Normandie, suite à sa victoire décisive à la bataille de Hastings le 14 octobre 1066.

La domination française normande

Avant la conquête normande, la langue principale en Angleterre était l'anglo-saxon, également connu sous le nom d'ancien anglais, qui est l'ancêtre du moyen anglais et de l'anglais moderne. L'occupation normande a marqué une transition importante de l'ancien anglais vers le moyen anglais, et elle a grandement influencé le lexique et la grammaire de l'anglais. Pendant la période normande, l'anglais a subi une perte considérable, avec jusqu'à 85% de ses mots anglo-saxons disparaissant, ce qui a rendu la langue plus simple et plutôt limitée aux paysans et les personnes non instruites. Tandis que l'utilisation de l'anglais parlé a diminué et que l'usage de l'anglais écrit a presque disparu, le français a gagné en puissance et en popularité auprès de la population en général, ainsi que parmi l'élite. Le français est devenu la langue des dirigeants, des érudits et des classes sociales supérieures, et il a également été la langue officielle de l'Angleterre pendant plus de 300 ans.

Le nouveau vocabulaire

L'influence française sur la langue anglaise est la plus apparente dans son vocabulaire. Sous l'occupation normande, l'anglais a adopté de nouveaux mots et expressions. Aujourd'hui, environ 30% du vocabulaire anglais moderne provient du français. Les locuteurs anglais connaîtront également généralement au moins 1 500 mots français, sans même avoir besoin d'apprendre la langue. Parmi les mots d'origine française entrés dans la langue anglaise, on trouve "abandon" issu de "abandonner", "accord" de "accorder", "adopt" de "adopter" et "danger" de "danger". Les Normands ont également fortement influencé des domaines clés du vocabulaire, tels que la politique. Parmi les exemples, citons "cabinet" de "cabinet", "minister" de "ministre", "government" de "gouvernement", "parliament" de "parlement" et "coup d'état". Des termes militaires

comprennent "military" de "militaire", "army" de "armée", "navy" de "navie" et "commander" de "commander".

De nombreux termes juridiques entrés dans la langue anglaise ont une origine anglo-normande, car les Normands administraient les systèmes judiciaires. Ces termes comprennent "tribunal" de "tribunal", "court" de "cour", "jury" de "jury" et "verdict" de "verdict". Et bien que le latin ait été la langue de l'Église, plusieurs termes religieux qui ont survécu en anglais moderne ont été introduits par les Normands. Parmi les exemples, on trouve "religion" de "religion", "virgin" de "virgine" et "confession" de "confession".

De la classe supérieure aux gens du commun

Lorsque le roi Guillaume a amené des nobles français en Angleterre, la nouvelle aristocratie francophone a introduit des mots pour les viandes telles que le bœuf, le veau, l'agneau, le bacon, le porc et le venaison, des plats courants parmi l'élite. Pendant ce temps, les gens du commun anglo-saxons, qui s'occupaient des animaux domestiques, ont conservé des mots anglais d'origine allemande pour les animaux tels que le bœuf, la vache, le veau, le mouton, le porc et le cerf. Néanmoins, à mesure que l'occupation normande se poursuivait, le français s'est étendu au-delà de la portion aristocratique de la société. Des mots empruntés ont commencé à entrer dans le lexique anglais, et le français a commencé à influencer le discours courant, gagnant progressivement en popularité et devenant plus attrayant pour les gens du commun. L'influence française sur la langue anglaise a perduré après la conquête normande, ajoutant davantage de mots français au vocabulaire anglais. Le mot "rendezvous" de "rendez-vous" est entré en anglais à la fin du XVIe siècle, "critique" au milieu du XVIIe siècle et "terrorism" de "terrorisme" à la fin du XVIIIe siècle, en référence à la période du Club des Jacobins pendant la Révolution française connue sous le nom de "la Terreur" ou "Le Règne de la Terreur".

Le développement de la grammaire

Mis à part l'enrichissement de son lexique, le développement de la grammaire anglaise est une conséquence importante du contact avec le français. L'influence normande s'est démarquée par l'adoption d'un grand nombre de mots français, de préfixes et de suffixes. L'anglais s'est ainsi enrichi de préfixes tels que con-, de-, dis-, ex-, pre-, en-, pro-, trans-, et de suffixes tels que -ee, -ance, -ant, -ation, -ment, -ism, -ity, -able, -al, -ous, -fy, -ize. Il était courant de rajouter un préfixe français à un mot d'origine anglaise pour en former un nouveau. Par exemple, re + born = reborn. L'anglais a également intégré des structures syntaxiques françaises, telles que des phrases composées de noms suivis d'adjectifs, comme cour martiale, procureur général, héritier apparent.

Prononciation

Le français a en effet ajouté une certaine beauté à l'anglais grâce à des mots comme "belle". Cependant, il convient de noter que la perception de la beauté linguistique est subjective et peut varier d'une personne à l'autre. Concernant la prononciation des mots français empruntés en anglais, il est vrai que certains mots conservent leur prononciation d'origine, comme "corps". Cependant, il faut également souligner que la prononciation des mots étrangers peut évoluer au fil du temps et peut varier selon les dialectes et les régions. En ce qui concerne les mots comme "ballet", "bouquet" et "filet", il est courant en anglais de prononcer le "t" de manière silencieuse, ce qui peut effectivement surprendre les apprenants. Quant à la prononciation de la lettre "h" au début des mots empruntés du français, il est vrai que les Normands ont influencé la prononciation en moyen anglais. Cependant, il est important de noter que la prononciation de l'anglais a évolué au fil du temps et que le "h" est maintenant généralement prononcé dans la plupart des mots, sauf quelques exceptions telles que "hour" et "honor".

Les idiomes et les expressions

L'influence française sur la langue anglaise va au-delà du vocabulaire et de la prononciation. Les idiomes français ont également trouvé leur place dans l'anglais, et ils sont souvent utilisés à la fois à l'écrit et à l'oral. Des expressions comme "au contraire", "force majeure", "à la mode", "vis-à-vis", "bon appétit", "bon voyage" et "joie de vivre" sont des exemples d'idiomes français qui sont couramment utilisés en anglais. Ils ont été adoptés dans leur forme originale, en conservant leur sens et leur usage français. Ces idiomes français sont souvent utilisés pour ajouter une touche de sophistication, de sophistication ou de romantisme à la langue anglaise, et ils sont largement compris et utilisés par les locuteurs anglais. Ils sont un autre exemple de l'influence profonde de la langue française sur l'anglais et témoignent de la richesse et de la diversité des langues en contact.

L'interaction avec différentes cultures

En conclusion, l'influence française sur la langue anglaise a été profonde et durable. Des mots, des expressions, des idiomes, des règles grammaticales et même des aspects de la culture française ont été incorporés à l'anglais, donnant lieu à une langue diversifiée et mélangée. Aujourd'hui, l'anglais est une langue internationale qui unit les personnes du monde entier, indépendamment de leur nationalité, de leur race et de leur origine culturelle. C'est le résultat d'une évolution linguistique complexe, dans laquelle l'influence française a joué un rôle majeur. ▀

* écrivain – Royaume-Uni

Une grande dame de la radio tire sa révérence

La journaliste et animatrice de radio, Malika Meliani, connue sous le nom de « Sayyida Layla » est décédée, vendredi 4 août à Rabat. Elle était âgée de 84 ans. Avec cette disparition, le paysage médiatique national perd une de ses figures emblématiques qui a marqué de son talent la radio nationale. Femme discrète et chaleureuse, elle a animé pendant de longues années des émissions à caractère social, notamment son programme intitulé « J'ai un problème » qui a forgé sa réputation auprès d'un large public d'auditeurs. Malika Meliani fait partie des journalistes de la première heure et des premières recrues de la radio et télévision marocaine (RTM) qu'elle a rejoint en 1958. Elle fut, paix à son âme, une véritable passionnée qui se donnait à fond pour son métier qu'elle considérait comme un sacerdoce.



Feue Malika Meliani.



Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Elles prennent de la hauteur

Le Guinness World Records vient de désigner la nouvelle femme vivante la plus grande du monde. Il s'agit de Rumeysa Gelgi, une jeune femme de 24 ans originaire de la province de Karabük en Turquie, rapporte Le Huffington Post, jeudi 14 octobre. Elle mesure... 2,15 m « C'est un honneur d'accueillir Rumeysa dans le livre des records », a déclaré Craig Glenday, le rédacteur en chef du livre des records. Souffrant de problèmes de mobilité, Rumeysa Gelgi se déplace essentiellement en fauteuil roulant ou avec un déambulateur. La Turque avait déjà été désignée la plus grande adolescente vivante du monde en 2014. Avec ce nouveau record, elle succède à Yao Defen, une Chinoise décédée en 2012 qui mesurait 2,34 m. La femme la plus grande jamais enregistrée est une autre Chinoise, Zeng Jinlian qui a été mesurée à 2,46 m en 1982. ●

Noms trop longs, délais trop longs

Le format carte de crédit de la nouvelle carte d'identité française n'est pas compatible avec les noms de communes trop longs. Les courriers du Courrier picard ont révélé la mésaventure survenue à plusieurs habitants de Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly, dans la Somme. D'autres communes sont concernées. Ce bug qui concerne plusieurs communes a été porté à la connaissance de la mairie de Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly au cours du mois de juillet dernier. Un de ses habitants avait fait une demande de nouvelle carte d'identité en mai auprès d'une autre mairie, celle de sa commune n'était pas équipée pour enregistrer les demandes. Sauf qu'il n'a jamais rien vu arriver. Son élu, Raynald Boulenger (DVG), a confirmé à l'AFP que le problème venait du nombre de caractères composant le nom de la commune, 38 au total. « En attendant que le problème soit résolu, des cartes provisoires ont été délivrées avec un le plus court 'Saint-Quentin-la-Motte' », a-t-on expliqué à 20 Minutes du 14/10. ●

Bientôt des tondeuses Formule 1 !

Une tondeuse à gazon transformée en bolide. C'est le spectacle étonnant qu'un Britannique ait offert aux membres du Guinness book des records venu enregistrer son exploit, rapporte The Sun relayé par CNews (11/10).

Tony Edwards, un homme de 57 ans, a ainsi battu le record de vitesse sur tondeuse à gazon après avoir lancé son engin à pleine vitesse sur la piste de l'aérodrome d'Elvington Airfield, en Angleterre (Royaume-Uni). Il a atteint la vitesse de 230 km/h, le précédent record étant de « seulement » 214 km/h. Le moment a été filmé et diffusé sur YouTube. Son record a été rendu possible par un moteur Suzuki de 1.300 cm³ qu'il a installé à la place du moteur d'origine de la tondeuse. Le véhicule a aussi été modifié pour atteindre cette impressionnante vitesse. « Je suis vraiment ravi », a déclaré Tony Edwards, qui a investi 30.000 dollars (26.000 €) dans ce projet. « C'était beaucoup d'efforts, cela a pris deux ans de travail. » a-t-il déclaré. ●



Rigolard



***Sur la plage privée d'un hôtel, un client** a sorti de la mer un gamin qui se noyait et a pratiqué sur lui la respiration artificielle. En remerciement, les pompiers locaux lui ont remis une médaille de sauvetage, qu'il arbore fièrement chaque jour, pendue autour de son cou. Agacée, une dame l'interpelle :

- Monsieur, certes vous avez sauvé un enfant, mais je trouve indécent de porter depuis cet objet qui prouve seulement que vous avez, une fois dans votre vie, fait preuve d'un acte de courage !
- Dans ce cas, madame, votre mari devrait retirer son alliance, non ?

***Un entrepreneur de travaux publics est** mis en examen pour distribution de pots-de-vin. Quand il arrive dans sa cellule, il dit :

- J'exige de voir le député de ma circonscription, dans les plus brefs délais.
Le gardien lui répond :
- C'est votre jour de chance. Il est dans la cellule juste à côté de la vôtre !

***Une patrouille de police découvre un** cadavre devant un lycée, à 3 heures du matin. Le chef commence à écrire son rapport. Puis il demande à ses hommes :
- Quelqu'un sait comment on écrit « lycéee » ?

Personne ne sait. Alors le chef trouve une solution :
- Bon, alors on va le traîner jusque devant l'école primaire !

***C'est deux potes, un Français et un** Belge, qui regarde le JT du soir au bistrot. Ils voient à l'écran une femme désespérée, à deux doigts de sauter d'un pont de 40 mètres de haut. Le Français dit au Belge :

« Moi je te parie 20 euros qu'elle va sauter ».
« Ben moi, je te parie qu'elle ne va pas sauter ».

La femme finit par se jeter dans le vide. Le Belge est déçu, et son pote lui avoue. « Non tu sais j'ai un peu triché » : j'avais déjà vu la scène au journal 13 heures. »
Le Belge lui répond :
« Ben moi aussi je l'avais déjà vu au journal de 13h mais je ne pensais qu'elle était conne au point de sauter deux fois. »

***Caca de force majeure.**

À l'école, la maîtresse demande :
- Mais qu'est-ce que c'est que cette odeur pestilentielle ? On dirait que quelqu'un a fait caca dans la classe ! Le coupable a intérêt à se dénoncer ! Sinon, ça va chauffer !
- C'est moi, répond Toto. J'en ai plein la culotte !
- Mais tu n'es qu'un porc. Tu ne pouvais pas lever le doigt et demander à aller aux toilettes, non ?
- Ben non... Pas eu le temps ! Je crois que cela s'appelle un caca de force majeure, non ?

CHERCHONS LOCATAIRES

Immeuble à usage de bureaux sous forme de 6 plateaux d'une superficie de 2500 m² plus un parking de 2000 m² pour 100 voitures

Adresse :

Sidi Maârouf lotissement Attawfik le Zenith Technoparc Casa Nearshore

Contact :

06 61 17 74 44



LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktoni
Contactez-nous au 0661177444





Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

Parturbée	Lettre	Charge	Résider	Prénom
Boxeur	Entrepôts	Vivre	Abré-iation	Village des Pays-Bas
Répétées				
Coupe			Partie tournante	Espaces célestes
Rivière française			Vrai	
Foyer			Cachées	
		Genre		
		Existence		
Unité de mesure d'inségné		Recouvre	Commune française	Possessif
Annelides				
Cité légendaire		Flâner		
Déivinité			Unité de mesure de temps	Oligo-élément
	Article	Juge d'Israel	Céles	
	Parti politique			
Loupe				Cours d'eau
Engin				
		Tromperie		
Densité				

Mots croisés

1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

Horizontalement :

- 1 : Concerne une zone la sphère céleste
- 2 : Images du rêve
- 3 : Servent aux navires
- 4 : Dépouillée - Constitue la matière
- 5 : Métal pauvre - Fruits
- 6 : Rivière française - Poil raide
- 7 : Augmenta le diamètre
- 8 : Charpenté - Bouliers
- 9 : Aride - Périodes
- 10 : Divinité - Maugréai
- 11 : Désirs - Coutume
- 12 : Accumule

Verticalement :

- 1 : Délires
- 2 : Elles ont des sabots - Indéfini
- 3 : Enoncior - Chopo de bière - Sorte de calo
- 4 : Colère - Déchiffrée - A la mode
- 5 : Prospérité - Comiche
- 6 : Métal alcalin - Os - Roi de Juda
- 7 : Contient un certain mélange gazeux
- 8 : Article défini - Ile de la mer d'Irlande - Paresseux
- 9 : Crochets - Base

Mots Mêlés

S	U	C	O	R	C	E	P	I	L	U	T
E	I	L	O	C	N	A	Z	A	L	E	E
G	S	E	H	T	N	I	C	A	J	T	U
B	E	G	O	N	I	A	S	S	E	O	E
G	S	R	E	T	S	A	R	E	M	V	L
N	A	N	A	R	C	I	S	S	E	A	B
I	A	I	S	N	E	T	R	O	H	P	A
M	A	H	O	N	I	A	S	R	R	I	S
S	T	S	A	I	N	U	T	E	P	C	O
A	S	N	I	P	U	L	M	E	I	U	M
J	O	N	Q	U	I	L	L	E	S	O	I
L	Y	S	E	E	S	N	E	P	U	S	M

- JONQUILLES
- JACINTHES
- HORTENSIA
- NARCISSE
- GERANIUM
- BEGONIAS
- PETUNIAS
- MAHONIAS
- ANCOLIE
- LUPINS
- PENSEE
- TULIPE
- AZALEE
- BLEUET
- MIMOSA
- CROCUS
- JASMIN



Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

3	4	5	9					8
1								
	9	8		4		5		
5	2			3	8		9	6
9				5				3
4	8		1	9			5	2
		7		6		1	4	
								5
	3			5	2	7	8	

A méditer



« Ce sont des hommes publics : ils sont sortis de l'ombre pour entrer dans la boue. »

Louis Scutenaire,
Mes inscriptions.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

3	4	2	7	9	6	1	8	5
7	9	1	5	2	8	6	3	4
5	8	6	1	3	4	2	9	7
9	5	8	4	1	7	3	6	2
4	6	3	8	5	2	7	1	9
2	1	7	3	6	9	4	5	8
1	2	9	6	4	5	8	7	3
6	7	5	2	8	3	9	4	1
8	3	4	9	7	1	5	2	6

Mots Mêlés

Solution des mots mêlés « insectes » :

- Papillon
- Hanneton
- Abeille
- Scarabée
- Moustique
- Ecaille

Solution : PHASME.

Mots fléchés

P	S	S	P	S					
R	A	C	O	N	T	E	R	A	I
L	A	U	D	A	T	E	U	R	
P	E	U	R	R	A	T	E		
F	N	U	I	T	E	E			
T	R	I	O	N	S	N	U	L	
E	L	I	S	E	N	T			
A	N	E	S	R	O	I	D	E	
I	O	P	A	T	E	E	S		
G	E	N	R	E	E	U	S		
R	U	N	I	S	S	O	N		
T	E	T	E	E	S	E	L	I	
S	A	S	S	E	S	E	S		

Mots croisés

1	U	T	I	L	E	M	E	N	T
2	S	E	V	I	R	A	N		
3	U	R	E	I	N	O			
4	F	R	A	S	I	L	E	S	
5	R	A	N	G	E	M	E	N	T
6	U	S	E	R	A	T	A		
7	I	S	O	C	E	L	E	T	
8	T	E	N	U	E	C	R	U	
9	I	B	R	R	U	E			
10	E	S	B	A	U	D	I	R	
11	R	E	E	T	I	R	A	S	
12	E	N	C	A	S	T	E	L	E



L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE **REGARD**

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER

LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'ysier - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma